



CAPL n° 3 du 15 Février 2013

DECLARATION LIMINAIRE

LE COMPTE N'Y EST PAS ! ! ! !

Services Publics, Retraites, Salaires, Protection Sociale : rien ne change....La MAP et la poursuite de la décentralisation indiquent clairement les objectifs politiques du gouvernement actuel, au service d'un système financier qui veut définitivement s'accaparer tous les pouvoirs, toutes les richesses et faire taire toute contestation. D'autres choix existent : les 193 milliards de cadeaux fiscaux donnés chaque année au patronat constituent pour une grande part des dépenses publiques infondées et inutiles. Il y a là largement les moyens nécessaires pour d'autres choix pour la Fonction Publique, ses agents, et donc, la population. Il y a là aussi matière à favoriser le développement économique, la politique industrielle, l'aménagement harmonieux du territoire.

A la DGFIP, avec toujours la fusion comme prétexte, c'est avec une calculatrice extrêmement complexe et technique (MAGERFIP et compagnie), qu'ont donc été présentées les 2062 suppressions d'emplois. Pourtant, nos gouvernants communiquent toujours et encore sur les domaines de la fraude fiscale, du secteur public local, ou de l'accueil.

Ceci impliquerait de fait des besoins en personnel important.

Et au lieu de ça, on supprime, on brade!

Au niveau local, la même aberration avec TAGERFIP (qui remplace ORE dans l'ex filière gestion publique et TSM dans l'ex filière fiscale). Les suppressions d'emplois impactent les possibilités pour les collègues d'obtenir leurs vœux.

Nos collègues de la Trésorerie de Lille-Municipale, ont de nouveau, réclamé des emplois afin de pouvoir fonctionner dans des conditions acceptables. La CGT vous remet leur pétition, pour qu'elle soit actée au procès-verbal. Cette situation est loin d'être une exception, puisque de nombreux postes comptables rencontrent des difficultés semblables.

Dans le cadre de la ré-affectation des agents du SLR, la CGT affirme que ce mouvement doit faire partie intégrante du mouvement local soumis au vote avec priorité absolue pour les agents dans la mesure où il s'agit d'une fermeture de service

En ce qui concerne le dispositif d'ancienneté de la demande, sur 21 agents restants, 6 obtiennent satisfaction lors de cette CAP. La CGT demande que cette liste soit apurée le plus rapidement possible conformément à l'engagement de l'administration, et souligne encore les blocages dans les arrondissements de Cambrai, Dunkerque et Valenciennes.

L'équipe de remplacement est demandée, parfois depuis plus de 10 ans, par arrondissement financier. Or, le tableau de situation des effectifs produit, ne reprend qu'une situation globale des EDR, rendant impossible la lecture des vacances existantes dans les arrondissements.

Quant au projet de transfert d'emplois relatif à la création du SIP de Lille-Seclin, soumis pour information à la CAP, la CGT se prononcera contre, non pas contre les agents, mais parce que les SIP ne correspondent pas à une amélioration du service public pour les contribuables, mais uniquement à la logique de restructuration du réseau.

De plus, ironie suprême, en 2007 et 2008, les communes de Mons, Fives et Hellemmes ont été transférées du Centre des Impôts de Fives suite à la création du SIP de Grand Lille-Est vers la Cité Administrative. Du fait de l'administration, certains agents ont été obligés de suivre et de prendre leur poste à la Cité Administrative. En 2013, ces mêmes agents doivent, à nouveau, au prétexte de la création du SIP de Lille-Seclin, retourner sur les lieux du crime....

Pour le Service de Traitement des Chèques, la CGT s'interroge fortement sur le nombre d'agents affectés, au regard du tableau de situation des effectifs, où apparaissent 18 vacances en catégorie C, et où seulement 6 agents sont mutés à ce mouvement.

Les élus CGT en CAPL